Commencement d'incendie. — Dimanche matin, vers 8 heures, le feu se déclara tout à coup dans la cuisine de M. D..., rue Motte. Les pompiers furent aussitôt prévenus ; mais quand ils arrivèrent, les gens de la maison, aidés de quelques voisins, étaient parvenus à éteindre les flammes. Les dégâts sont peu importants.

La saisie de viande de samedi. — Cette saisie nous a remis en mémoire cet individu de Cysoing qui, par deux fois, s'est fait prendre à l'octroi, le corps entièrement couvert d'une cuirasse de viande, placée directement sur la peau, et provenant de quelque équarrisseur des environs. Cette viande, de l'aveu du porteur, devait être vendue à certains charcutiers, à trois ou quatre sous la livre, et transformée en hâchis ou pâtés fins ! débités courrmment à 1 fr. 60 !!

Et dire que cet odieux trafic doit réussir neuf fois sur dix. Nous le répéterons encore : allons dans les bonnes boucheries et charcuteries, que l'appât d'un tel gain ne saurait tenter... Nous aurions encore bien des choses à ajouter, mais nous préférons en rester là pour aujourd'hui, sauf à y revenir plus tard, mais cette fois, pour tout dire, même les noms.

Violence et rassemblement. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Jean-Louis Benoit de la Croix-Rouge, qui a, par ses excentricités, samedi à dix heures du soir, mis toute la rue de la Croix-Rouge en émoi.

LILLE

Envoi d'ouvriers à l'Exposition. — On sait que, dans sa séance du 10 mai, la Chambre du commerce de Lille a voté un subside de 3.000 fr. pour envoyer à l'Exposition universelle trente ouvriers à répartir entre les divers industries de sa circonscription. Elle a décidé que l'ouvrier devra, à la suite de sa visite, adresser à la Chambre un rapport succinct sur ce qu'il aura vu et remarqué concernant son industrie.

Pour mettre ce projet à exécution, la Chambre de commerce vient d'adresser aux industriels une circulaire pour les prier, s'ils ont parmi leurs ouvriers un candidat qu'ils jugent capable de répondre à la condition imposée, de vouloir bien le lui désigner.

M. Antoine à Lille. — Les feuilles opportunistes nous annoncent que c'est M. Antoine, l'ex-député de Metz, qui viendra présider la cérémonie de la prestation de serment à la République organisée par la société du Denier des écoles laïques.

Un discours sera prononcé par M. Gustave-Adolphe Hubbard, qui accompagne toujours M. Antoine.

Les empoisonnements de la rue de Flandre. — Le parquet de Lille vient de faire appel au concours de M. le docteur Brouardel, l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Paris, pour chercher à faire la lumière sur les causes de l'empoisonnement qui a déjà coûté la vie à trois personnes.

M. Brouardel est en ce moment à Rouen, où il est retenu par la mystérieuse affaire des empoisonnements du Havre; mais on pense qu'il ne tardera pas à arriver à Lille.

M. le docteur Castiaux, médecin légiste, a fait, samedi soir, à six heures, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine, l'autopsie de Mlle Coudoux : cette opération n'a donné aucun indice sur la cause exacte de l'empoisonnement.

Fêtes hippiques à Lille. — La réunion organisée samedi par MM. les officiers du 19e chasseurs à cheval a été favorisée par un temps splendide. Tout ce que Lille compte de notabilités s'était donné rendez-vous sur le champ de manœuvres de Ronchin. A noter la présence des généraux Jamont, Bidot, de France, Lévy, Morand, Freiaut, du colonel Jacquey et de la plupart des officiers de la garnison. Les dames avaient fait assaut de toilettes printanières, et la pelouse présentait un aspect charmant.

La fête s'est ouverte par une manœuvre de l'escadron du lieutenant de la Vauzelle, exécutée avec une précision qui fait le plus grand honneur à l'officier instructeur. Cette manœuvre s'est terminée par une intéressante fantaisie dont voici le thème :

« Jaloux des chasseurs et de l'élégante société qui a répondu à leur appel, *les Ravageurs de la Deule* se sont assemblés en cachette et ont résolu de faire irruption au milieu de la fête pour disperser les habits bleus et leur enlever leurs charmantes hôtesses.

» Soudain, leurs éclaireurs, coiffés de blanc, apparaissent au fond du terrain et préludent à l'attaque par une escarmouche à coups de fusil.

» Se former, se déployer et charger en fourrageurs n'est qu'un jeu pour l'escadron du lieutenant de la Vauzelle.

» Cependant, les *Ravageurs*, embusqués derrière les remparts, l'accueillant à coups de fusil, sans qu'on les puisse joindre. Il faut renoncer à l'attaque, l'escadron se retire.

» Est-ce donc fini et les chasseurs abandonnent-ils si tôt la brillante assistance accourue pour les applaudir ?

» Regardez !...

» La retraite n'était qu'une feinte.

» Les chasseurs bleus se sont reformés.

» Au galop ! marche !

» Pour l'attaque. — Chargez. — Hourrah !

» Les dames seront toujours belles et les chasseurs toujours heureux. Vive la France ! »

Les charges de l'escadron de M. de la Vauzelle ont produit le plus grand effet, et les cavaliers du 19e ont été longuement applaudis.

La fête s'est continuée par un concours d'équitation pour les sous-officiers et les brigadiers. Les concurrents étaient divisés en quatre quadrilles : le premier, portant des flammes bleues, sous les ordres de M. le lieutenant Bregi : le second, des flammes blanches, sous les ordres de M. Herreman sous lieutenant; le troisième, des flammes jaunes, sous les ordres de M. le sous-lieutenant Parrot, et le quatrième des flammes rouges sous les ordres de M. le sous-lieutenant de Peyrani.

Les quadrilles ont exécuté des manœuvres d'ensemble fort curieuses. Les prix ont été distribués de la façon suivante : 1er, un objet d'utilité militaire offert par M. le général Bidot, commandant la 1re brigade de cavalerie : M. de Rouvroy, maréchal des logis, montant *Nation*; 2e, une jumelle offerte par M. le commandant Geslin de Bourgogne : M. de Fontaine, maréchal des logis, montant *Lance* ; 3e, une jumelle offerte par MM. les officiers M[illegible] brigadier, montant *Nouvelle*.

Des carrouzels ont été suivis de deux cross-country fort intéressants. Le premier (prix du panache) était réservé aux sous-officiers : les 12 obstacles que comprenait le parcours ont été franchis avec une [illegible] *tria*. L'arrivée s'est faite dans l'ordre suivant : *Pagode*, montée par le maréchal des logis chef Gonez ; *Neutralité*, montée par le maréchal des logis Muel, et *Lance*, montée par le maréchal des logis de Fontaine,

La course pour officiers et gentlemen (prix du premier bain) réunissant huit partants, dont six officiers : MM. Herreman, montant *Paillasse;* de la Vauzelle, montant *Gérarmer;* Duchâteau, montant *Montagnard;* de Peyrani, montant *Flèche*; de Guébéneuc, montant *Parleur*; Parrot, montant *Jenny;* et deux gentlemen : MM. Hector Franchomme, montant *Cosaque*, et Gaston d'Hespel, montant *Carlo*.

La course a été fort intéressante : au premier tour, *Paillasse* et *Cosaque* sont sortis du parcours, ce qui les a beaucoup retardés ; *Carlo* s'est dérobé à l'un des obstacles et son cavalier a dû renoncer à continuer la course. La première place a été vivement disputée entre *Montagnard* et *Gérarmer* : ce dernier a été battu d'une ou deux longueurs.

Cette charmante réunion, parfaitement organisée par MM. les officiers du 19e, n'a pris fin que vers cinq heures et demie. Le retour à Lille s'est effectué par la route de Valenciennes et a donné lieu à un brillant défilé d'équipages.

— Hier, dimanche, à trois heures et demie, a été ouvert, sur le Champ de Mars, le concours hippique. La journée a été brillante. Aucun incident à signaler.

Le 3e prix a été obtenu par *Elégant*, cheval baie, à M. Ed. Ribeaucourt, conduit par M. G. Willaert. Ce cheval, à allure assez régulière, s'est dérobé, à quelques sauts, tandis qu'il en fournissait d'autres fort beaux.

Le 5e prix a été remporté par *Négresse*, jument noire à M. G. Watine fils, montée par M. G. Willaert.

Aujourd'hui lundi, continuation du concours.

La fête des Sauveteurs du Nord a été célébrée dimanche. Une messe a été dite à midi, à St-Maurice

A trois heures a commencé, à l'hôtel du Maisniel, la distribution des récompenses. Plusieurs discours ont été prononcés. Dans la liste des récompenses nous remarquons :

Médaille d'or de la société : MM. Jean Chiriaux, vice-trésorier à Roubaix; Louis Démazières, sergent-pompier en retraite à Tourcoing.

Médaille d'argent : M. Emile Dalabre, inspecteur des tramways de Roubaix.

A six heures a eu lieu le banquet traditionnel.

Deux gamins de Roubaix, Auguste Bailly, 13 ans, demeurant en cette ville rue Mazarin, et Henri Willem, âgé de 10 ans, rue de la Banque, ont décrocbé, en l'église Notre-Dame, un portemonnaie appartenant à la chaisière. Ils ont été arrêtés à Lille; ils se disposaient à aller voir l'Exposition à pied !!

La Compagnie du Chemin de Fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Fêtes de la Pentecote et de l'Exposition Universelle, elle organisera en destination de Paris des trains de plaisir contenant des voitures de 2e et 3e classe, avec réduction de 50 0/0 sur les prix, au départ de toutes les stations du réseau du Nord situées au-delà d'un rayon d'environ 80 kilomètres.

Le départ aura lieu le samedi soir, 8 juin, ou le dimanche matin, 9 juin, suivant la distance.

Le retour s'effectuera, à volonté, les dimanche, lundi ou mardi soir (11 juin) dernier délai.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Audience du samedi 25 *mai* 1889

Présidence de M. SCALBERT

Encore une affaire Bonnefoy

En novembre dernier, M. Bonnefoy, ancien directeur du théâtre, empruntait à MM. Bizard, Rouzé et Lemoine, changeurs, rue Nationale, une somme de 3.000 francs.

En garantie, M. Bonnefoy consentit une délégation sur la subvention du mois de décembre, subvention qui devait se monter à 10.000 francs.

M. Bonnefoy ayant à cette époque quitté la direction du théâtre, la subvention ne fut pas payée.

Ne pouvant se faire rembourser leur avance, MM. Bizard et Cie intentent une action à Mme Traquinid'Or, MM. Dulin, Emmanuel et Quettier, anciens artistes du théâtre de Lille, à l'effet de les faire déclarer tenus solidairement de la somme avancée à M. Bonnefoy.

Ils prétendent en effet, par l'organe de Me Camus, que M. Bonnefoy a agi en qualité de gérant de l'association des artistes et qu'il existait entre M. Bonnefoy et les autres artistes une société de fait.

Me Baggio, au nom des artistes assignés par MM. Bizard et Cie répond qu'il n'y a jamais eu société de fait; que ses clients pourraient être tenus, et cela non solidairement, dans le cas où les demandeurs fourniraient la preuve que la somme réclamée leur aurait profité, preuve qui n'est pas faite.

Me Thellier, au nom du syndic, déclare s'en remettre à la justice.

L'affaire est mise en délibéré. MAITRE POINTU.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 27 mai 1889

Présidence de M. le Conseiller MAUFLASTRE.— Ministère public : M....

Affaire de faux jugée par contumace

Léopold Waelput, courtier de commerce, ayant demeuré à Lille, étant actuellement en fuite, est né le 14 février 1835, à Winkel (Belgique). Il a donc 54 ans.

Il est accusé de faux en écriture de commerce et d'usage de faux.

La Cour le condamne à dix ans de travaux forcés, cent francs d'amende et à cinq ans d'interdiction de séjour.

NORD

Abordage dans le port de Dunkerque. — Quoique le port fut bien dégagé et suffisamment proportionné, deux navires sont venus en collision dimanche matin, à la marée vers 11 h. 30, ce sont : le sloop *Baptiste-Eugène*, capitaine Popas qui se dirigeait sur Canveoc (rivière de Brest) avec phosphates et le 3 mâts anglais *Mallowdale* qui, arrive depuis quelques jours sur notre rade, venant d'Iquique avec nitrate opérait son entrée.

Cette collision qui est due à une fausse manœuvre, a eu lieu en face la statue Tixier, le *Mallowdale*, prenant le *Baptisse-Eugène* par le travers est venu l'aborder lui causant de graves avaries telles que : haubant du grand mât coupé, platbord, lisse et jambettes brisés à babord, barre de flèche cassée, mât d'artimon cassé au ras d'un roule qui est sur l'arrière et la coque complètement éventrée ; il a dû rentrer au bassin pour décharger et operer ses réparations.

Le trois-mâts a peu de chose, il est entré au bassin Freycinet, où sa place était assignée.

Un petit bâteau de pêche passant au moment de la collision a reçu lui-même quelques horions, son mât a été cassé.

PAS-DE-CALAIS

Le voyage de M. Carnot. — Voici la liste des personnages officiels qui accompagneront M. le président de la République à Arras.

Avec M. Carnot, arriveront : M. le général Brugère, secrétaire général de la présidence de la République ; M. le lieutenant-colonel Korndprobst; M. le commandant Chamoin ; M. le capitaine Cordier ; M. Arrivière, secrétaire particulier de M. Carnot ; M. Constans, ministre de l'intérieur, et son chef de cabinet ; M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, et son chef de cabinet ; M. Cuillain, directeur des mines, des routes et de la navigation au ministère des travaux publics.

— M. le commandant Chamoin est arrivé samedi à Arras pour s'entendre avec les diverses autorités relativement aux détails du voyage de M. Carnot.

M. le commandant Chanoin a successivement visité M. le préfet du Pas-de Calais, M. le maire d'Arras et le général commandant la division.

— En raison de l'affluences des visiteurs à Arras, vendredi prochain, Mgr l'évêque autorise, ce jour-là, l'usage d'aliments gras dans les différentes paroisses de cette ville.

Les courses de St-Omer, ont eu lieu dimanche. Voici les résultats :

1re course. — 1er prix, *Volcan*; 2e, *Musco*; 3e *Mireille*.

2e course. — 1er *Questeur* ; 2e, *Musco*; 3e, *Follemprise*.

3e course, — 1er *Quenon*; 2e, *Amélia*; 3e, *Mall des Indes*.

4e course. — 1er *Hareng*; 2e, *Accolade*.

5e course. — 1er *Montjoies* ; 2e, *Pourquoi Pas*; 3e, *Cejhnne*.

6e course. — 1er, *Tracassini* ; 2e, *Clara Soleil* ; 3e, *Jeanne*.

7e course. — 1er, *Pobéda* ; 2e, *Gazelle* ; 3e, *Gohod Bey*.

8e course. — 1er, *Sichuro* ; 2e, *Véteran* ; 3e, *Cosaque*.

BELGIQUE

Mouscron. — *Appels de miliciens.* — Les miliciens de la levée de 1889 de la Flandre occidentale désignés pour le service, compris dans le contingent et qui n'ont pas fait le versement de 200 francs prévu à l'article 64 de la loi sur la milice, auront à se présenter devant l'autorité provinciale pour être incorporés, le 8 juin, les cantons militaires d'Avelghem, Mouscron, Saint-Genois et Courtrai. Le 9 juin, ceux de Menin, Thielt et Eghem

— On a enlevé, au préjudice de Dubusqueu, demeurant à Luingne, une couverture et un sac ; ces objets ont été trouvés le lendemain dans un champ de blé à Mouscron, la gendarmerie est sur les traces du voleur.

Dans la même commune un vol de sept lapins a été commis chez Opsomer, et douze poules et un coq au préjudice de Vercruysse, tout cela dans la nuit du 24 au 25.

— Par suite de l'indisposition de quelques maîtres d'armes, la séance d'escrime, organisée hier, dimanche, par M. de Keersgieter, n'a pu avoir lieu.

Elections provinciales. — Hier dimanche ont eu lieu des élections provinciales :

A Turnhout. — M. Versteylen-Dufour, catholique, est élu par 407 voix. Il n'y avait pas de lutte.

A Ypres. — Inscrits, 3.518; votants, 1.277; bulletins nuls, 140.

M. de Gheus, candidat catholique, est élu par 1.133 voix,

Les « libéraux » se sont abstenus.

A Avelghem. — M. Florent Bollekens, candidat catholique, a été élu sans opposition pour le canton d'Avelghem.

Vilvorde. — *Grande victoire catholique.* — Le candidat catholique, M. Van Doorselaer, l'emporte à 184 voix de majorité sur M. Delens, libéral.

L'enthousiasme est grand dans la ville.

Il n'y a eu que 165 abstentions.

Toutes les forces du « libéralisme » avaient été concentrées contre M. Van Doorselaer.

Les « libéraux » ont eu recours, à la dernière heure, à des manœuvres frauduleuses.

EXTRACTION des Dents SANS DOULEUR
SANS ENDORMIR
INSTITUT DENTAIRE AMÉRICAIN, 36, r. Jacquemars-Giélée, LILLE
37662—19084

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 25 et 26 mai 1889

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	84 déposants	7 nouveaux		7,978 »
	Dimanche	103 »	16 »		21,513 »
Lannoy.	»	25 »	1 »		4,635 »
Croix	»	0 »	0 »		»,»» »
Wattrelos	»	8 »	5 »		5,050 »
Totaux		170	29		39.176 »

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	33 rembour.	effectués.	13,145 60
	Dimanche	79 »	»	18,539 76
Lannoy	»	14 »	»	6,488 78
Croix	»	0 »	»	»,»» »
Wattrelos	»	6 »	»	2,811 69
Totaux		137		45,985 83

Les opérations du mois de mai sont suivies : à Roubaix, par MM. Erne t Réquillart, F. Ernoult-Taffin, Edouard Tet elin et Leplat-Dewavrin, directeurs. — A Lannoy, par M. Dervaux-Deffennes. A Croix, par MM. E. Jourdeuil et Alp. Delesalle. A Wattrelos, par MM. Achille Castel et Abel Hazebrouck.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/2*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2* les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FRÉMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 26 mai.* — Stéphanie Descamps, rue Watt, 25. — Maria Piancq, rue du Nouveau Monde, 31 — Edouard Dhondt, rue Archimède, cour Hénin, 2. — Jean Leclercq rue Marquisat cour Des Champs, 3. — Pauline Deprince, rue Jouffroy, 34. — Alfr 1 Putters, rue des Fleurs, cour Desrousseaux 7. — Palmyre Quidey, rue de Denain, 64 — Ernest Nollet, rue du Tilleul, impasse Ingouvi le, 5. — Désiré Delbecq, rue de Maubeuge. — Louis Dumazy. — *Publications de mariages.* — Edmond Vanmullem, 24 ans, mécanicien, rue de l'Alma, et Palmyre Verbeke, 21 ans, rattacheuse, rue d'Espagne, 11. — Pierre Duflot, 28 ans, tisserand, rue du Coq-Français, 203, et Joséphine Wandelst, 22 ans, cannetière, rue Malpaquet, 70. — Emile Fleurboy, 30 ans, chaudronnier, à Roubaix, et Clémence Bernard, 31 ans cabaretière, à Croix. — Charles Vergote 33 ans, fileur à Roubaix, et Julienne Huart, 33 ans, bambrocheuse, à Wattrelos. — Edouard Ricaud, 21 ans, marquand, à Roubaix, et Marie Leclercq, 20 ans, marchande, à Croix. — Edouard Cornille, négociant, à Roubaix, et Mary Ashworth, sans profession à Sale, (Angleterre). — Louis Lefebvre, 27 ans, tisserand, à Roubaix, et et Coralie Droogbenbrood, 21 ans, soigneuse, à Bordeus. — Arthur Dupont, plafonneur à Roubaix, et Aimée Fay, sans profession, à Marquin. — Léon Petit, 26 ans, avocat, à Mary White, 19 ans, sans profession, à Outreau. — Théodore Bertraux, 37 ans, prosecteur d'anatomie, à Roubaix, et Jeanne Sioen, 26 ans, sans profession, à Lille. — Auguste Lagache, maçon, à Tourcoing, et Jeanne Lebrun, servante, à Tourcoing. — Alexandre Lebas, 22 ans, tisserand, rue de Tunis, et Marie Dewaele, 21 ans, ménagère, rue Saint André, 3. — Alexis Detrain 53 ans, marchand tailleur, rue du Tilleul, 304, et Pauline Baudry, 24 ans, demoiselle de magasin, rue du Tilleul, 304. — Emile Defoort, 32 ans, rattacheur à Tourcoing, et Isabelle Lejeune, 24 ans, soigneuse, rue Dampierre — Victor Dejaeger, 21 ans, teinturier, rue du Grand Chemin, et Marie Vanvoorde, 25 ans, soigneuse, rue de Lille. — Emile Malfait, 38 ans, ourdisseur, rue de Mouveaux, 116, et Alodia Huyghe, 36 ans, marchande épicière, rue des Longues-Haies, 267. — Louis Dujardin, 24 ans, tireur, rue Saint-Laurent, 16, et Irma Cartreul, 23 ans, repasseuse, rue Saint-Laurent, 4 — Laurent Vangansen, 45 ans, tisserand, rue du Fontenoy, 22, et Maria Veirman, 21 ans, soigneuse, rue du Fontenoy, 45. — Jules Gabrau, 24 ans, journalier, rue Decrème, et Flore Decaut, 22 ans, tricoteuse, rue d'Espagne, 28. — Ernest Castermans, 21 ans tisserand, rue du Fontenoy, et Elise Glorieux, 27 ans couturière, rue du Fontenoy, cour Delannoy. — Léo-Vanceunebroecke, 23 ans, mouleur, à Lompret, et Eliza Joostens, 19 ans, bobineuse, rue du Fresnoy, cour Dévos. — Alfred Léger, 28 ans, tisserand, rue de Rome, 108, et Marie Mercier, 19 ans, couturière, rue de Lannoy, 7. — Henri Deschamps, 27 ans, domestique, rue d'Italie, 83, et Hélène Dervaux, 21 ans ménagère, rue Duflot, 23. — Jules Vanheste, 39 ans, fileur, rue de Tourcoing, 101, et Clandia Libere, 26 ans, bobineuse, rue de Tourcoing, cour Flipo, 36. — Alphonse Marquette, 30 ans, tisserand, rue d'Halluin, et Célina Marquette, 31 ans, ménagère, rue d'Halluin. — Pierre Fles, 49 ans, cordonnier, rue Cugnot 55, et Hortense Bufkeur, 52 ans, ménagère, rue Cugnot, 55. — Louis Glorieux, 25 ans, apprêteur, rue Thècle, et Nathalie Vantieghem, 28 ans, soigneuse, rue Thècle. — Fortuné Martin, 35 ans, mécanicien, à Mouveaux, et Marie Lefebvre, 34 ans, sans profession, boulevard d'Halluin, 11. — *Déclaration de décès du 26 mai.* — Rachel Demulder, 1 an, Place du Trichon, cour Dutilleul, 7.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 28 mai 1889. A 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri VERMEERCH, veuf de Dame François BATAILLE, décédé à Roubaix, le 8 avril 1883, dans sa soixante-dix huitième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

LE DINER DES CAMOUFLARD

Cristi ! quel tapage, quel remuement dans la petite maison, ordinairement si paisible, de la rue Jacques Dulud, à Neuilly-sur-Seine.

Les Camouflard ont du monde à dîner; six personnes, en comptant les deux maîtres du logis, et ce diner pour six peut se vanter de faire du bruit comme cent.

L'appétissante Mme Camouflard bondit à travers son appartement.

Elle court, elle vole de la cuisine, où elle assaisonne un ragoût, à la salle à manger, où elle souffle de toutes ses forces dans la cheminée, pour décider à flamber un margotin de deux sous qui, le malhonnête, s'obstine à fumer... devant une dame.

Elle n'a pas un seul instant à elle, la pauvre Mme Camouflard, avec tout ce tintouin, et, à l'heure qu'il est, cinq heures moins un quart, elle se demande encore quand et comment elle pourra faire le brin de toilette strictement indispensable pour recevoir ses invitées et ses invités.

Car il y a trois invités : deux cousins de M. Camouflard, d'abord, puis un ami d'iceux, un monsieur très influent, qui a, paraît-il, de très belles relations, et qui, s'il le voulait, pourrait aider beaucoup à l'avancement dudit Camouflard, pour l'instant aspirant surnuméraire de septième classe au ministère des Beaux-Arts, aux appointements moins que modestes de cent trente-trois francs trente-trois centimes par mois.

Le quatrième invité est une invitée : la cousine, la femme d'un des cousins, une personne de la famille, une personne du sexe, songez-y bien, c'est-à-dire quelqu'un qu'il s'agit d'éblouir, d'aveugler, d'écraser par un luxe inaccoutumé, dût-on, après cette dépense exceptionnelle, vivre pendant quinze jours d'épaisses panades arrosées d'eau claire.

***

Aussi Mme Camouflard s'est-elle mise sur son trente et un, — sa robe gorge-de-pigeon est là, toute prête, sur un fauteuil, et elle n'a plus qu'à la passer.

Quant au menu, je ne vous dis que cela. Les petits plats sont dans les grands, on s'en léchera les doigts et le pouce.

On fera voir à la cousine chez qui on a si mal mangé la dernière fois, — un gigot trop cuit et des haricots presque crus, — ce que c'est qu'un dîner pour des amphitryons sachant vivre.

Tenez, sentez-vous cet agréable parfum qui vous caresse les narines et vous fait venir l'eau à la bouche? Eh bien, monsieur, c'est du civet de lièvre, un vrai civet avec du vrai lièvre : du petit lièvre de pays, fin, délicat et parfumé, et non pas un de ces lièvres énormes, mais fades et pâteux que l'Allemagne nous pose comme de vulgaires lapins.

Et cette belle poularde truffée, qui rôtit en chantant, ou qui chante en rôtissant, vous en croqueriez bien un aileron, madame, tout à l'heure, et vous ne bouderiez certainement pas devant le sot-l'y-laisse.

Et ce superbe chou farci, qui mijote dans une vaste casserole !

Un simple plat de famille, s'il en fut, mais dont un cordon bleu expert sait faire à l'occasion, un véritable chef-d'œuvre capable d'arracher un cri d'admiration au baron Brisse et à Brillet-Savarin.

Et ce savoureux filet aux olives, tendre comme la rosée, juteux comme une pêche mûre, qui tout paré, tout préparé, n'attend plus, pour effectuer sur la table une apparition triomphale, que le coup de sonnette du dernier invité.

Et ces œufs à la neige... Mais non, j'aime mieux vous faire grâce du reste.

Pour tout dire en un mot, un dîner pour six, quatre plats, pas trop gros, mais choisis, car la poularde, le lièvre et le filet sont de dimensions au-dessous de la moyenne, et le chou farci, malgré son apparence plus plantureuse, ne se compose en réalité que d'un petit reste de bouilli, augmenté d'un tout petit peu de chair à saucisse.

Mais, pour six, on aura largement de quoi manger et de quoi se régaler, je vous le promets. Et Mme Camouflard, certaine maintenant du triomphe, après avoir passé une dernière revue de ses troupes, se frotte énergiquement les mains et va mettre un soupçon de poudre de riz.

***

Six heures sont sonnées et les quatre invités qui devaient venir à cinq heures n'ont pas encore paru ! Qu'est-ce que cela signifie ? Ah ! quelqu'un... Oui, on s'arrête à la porte, la clef tourne dans la serrure...

C'est le maître, c'est Camouflard qui revient de son bureau. Il croyait trouver tout son monde, et reste baba en ne voyant personne.

Le quart d'heure de grâce se passe, puis un autre, un troisième, puis sept heures ont sonné, et toujours personne.

Madame, tout à fait nerveuse, a commencé par attendre à la fenêtre, malgré le froid. Maintenant elle ouvre sa porte, se démène sur le palier, et, à chaque instant, regarde par-dessus la rampe.

— Ah ! ils sont gentils, tes cousins, et leur ami, donc ! C'était bien la peine de se mettre en quatre pour d'aussi grossiers personnages. Accepter une invitation, faire faire des frais au monde, et, au dernier moment, ne pas venir, sans même avoir la politesse de prévenir. Le télégraphe, j'imagine, n'a pourtant pas été inventé pour des chiens...

Conclusion :

— Ce n'est pas tout ça. Qu'est-ce que je vais faire de mon dîner, maintenant ? Un dîner pour six ! Les malotrus ne viendront plus, ce n'est pas la peine de les attendre davantage. Et il faut pourtant que mon dîner se mange, entends-tu ! Je ne veux pas avoir dépensé mon argent pour rien et cuisiné pour le roi de Prusse. Au lieu de rester là comme un empaillé, prends ton chapeau et file chez les Darthenay, à côté ; ils sont justement quatre, ça fera l'affaire. Invite-les et amène les morts vifs. Il y a bien encore les Couroncourt, de l'autre côté de l'avenue, mais je préfère les Darthenay, parce que les Gouroncourt sont six et que ce serait juste deux de trop. Allons, ouste !...

Et elle a mis le pauvre homme à la porte, en le poussant par les épaules, de façon à le faire descendre un peu plus vite qu'il ne l'aurait voulu, les premières marches de l'escalier.

***

Camouflard court d'abord chez les Darthenay ; mais c'est comme une guigne, ceux-ci sont allés dîner en ville et ont donné congé à leur cuisinière.

— Tiens ! dit-il à la concierge qui le renseigne, moi qui venait justement les inviter à manger un morceau chez nous sans façon.

Et, en désespoir de cause, il se rend chez les Couroncourt.

Là, heureusement, succès complet. On ne s'était pas encore disposé à manger et on ne demandait pas mieux que d'aller bâfrer chez le voisin.

Camouflard revient triomphalement chez lui, suivi de sessix invités de la dernière heure. Deux de trop, puisque le dîner était pour six seulement. Mais enfin, quand il y en a pour six, il y en a bien pour huit.

— Ma femme sera contente de moi, tout de même, pensa-t-il.

Mais, je t'en fiche, elle n'est pas contente du tout, Mme Camouflard.

Voilà qu'à peine son mari rentré, les trois cousins et leur ami sont arrivés, mettant leur retard sur le compte du tramway.

Et par surcroît de malheur, voilà, jusqu'au moment où l'on va tout de même, en se serrant un peu, se mettre à table, et manger à douze le dîner fait pour six, la sonnette retentit.

C'étaient les quatre Darthenay qui, n'ayant rencontré personne dans la maison où ils s'étaient cru invités, par suite d'une erreur de date, et ayant appris à leur retour chez eux, de leur concierge, la bonne visite de ce cher Camouflard, se rendaient avec empressement à son aimable invitation.

Et voilà comment l'autre soir, chez les Camouflard, on finit par se trouver seize, trés affamés, presque entassés les uns sur les autres, pour manger un dîner préparé pour six, et dont deux plats sur quatre étaient odieusement brûlés.

HENRI SECOND.

CHOSES ET AUTRES

A l'école :

— Quel est le pluriel de « enfant » ?

— Jumeaux ! monsieur, s'écrie une des fortes têtes de la classe.

***

A table d'hôte.

On vient de servir une fricassée de grenouilles, plat fort recherché des fins gourmets.

— Vous aimez ça ? demande un gros monsieur à son voisin de table.

— Les grenouilles ! Mais j'en mange des quantités.

Le gros monsieur, avec un aimable sourire :

— Vous êtes caissier ?

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Une brochure à sensation

On télégraphie de Rome à *l'Estafette* :

« Voici quelques télégrammes de la brochure à sensation qui paraît aujourd'hui sous le titre : *Italia* 1859-1889 :

« Florence, 12 juin 1866.

» *Au commandeur Nigra, ambassadeur à Paris*

» La reine de Prusse, écrivant à l'empereur d'Autriche, lui aurait affirmé que le roi de Prusse lui avait donné sa parole qu'il n'existait pas de véritable traité entre la Prusse et l'Italie, et que si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse n'était pas obligée de la suivre.

» Signé : LA MARMORA. »

« *Au comte Nigra*

» Florence, 12 juin 1886.

» Il est important que l'empereur sache que M. de Bismarck a proposé à différentes reprises à Barra et à Govone que nous attaquions l'Autriche.

» Signé : LA MARMORA. »

» *Au général La Marmora*

» Paris, 12 juin 1866.

» L'empereur m'a dit que le roi de Prusse avait donné à l'empereur l'assurance d'honneur qu'il n'avait signé aucun traité avec l'Italie, et que si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse n'était pas obligée de déclarer la guerre.

» Je dois vous rappeler à ce sujet un fait peu connu. C'est au moment même où le roi de Prusse affirmait solennellement à l'empereur François-Joseph qu'il ne songeait pas à attaquer l'Autriche qu'il signait avec l'Italie le traité d'alliance offensive dont il est question dans les dépêches ci-dessus.

» L'empereur François Joseph a dit plus tard « qu'il n'aurait jamais cru cela de la part du roi de Prusse », mais il avait été trompé comme le roi Georges de Hanovre qui lui, de même a déclaré qu'il ne croirait plus jamais à la parole d'un roi de Prusse.

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, **2, rue de la Gare**, ROUBAIX

TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Billets d'aller et retour

DE PARIS A TURIN

(viâ Mont-Cenis), valables pendant 30 jours, avec prolongation de 15 jours lorsque les voyageurs justifieront de la possession d'un livret de voyage circulaire intérieur italien pris à Turin. Prix, 1re classe, 160 fr.; 2e classe, 115 fr.

DE PARIS A MILAN

(viâ Mont-Cenis), valables 30 jours. Prix : 1re cl. 172 fr.; 2e cl. 125 fr.

ALLER

Paris, départ 11 h. 15 matin, 9 h. soir; Turin, arr. 7 h. 54 matin, 1 h. 58 matin; Milan, arr. 11 h. 45, 5 h. 30.

RETOUR

Milan, départ 10 h. 30 matin, 4 h. 20 soir; Turin, dép. 2 h. 15 soir, 8 h. 10 soir; Paris, arr. 7 h. 05 matin, 5 h. 41 matin.

Ces billets délivrés toute l'année, donnent droit d'arrêt dans toutes les gares du parcours et sont valables pour tous les trains. Franchise de 30 kilos de bagages sur P. L. M. seulement.

DE PARIS A EVIAN

(viâ Mâcon), délivrés du 1er juin au 30 septembre dans le sens de Paris sur Evian seulement. Ces billets qui donnent accès dans tous les trains sont valables pendant 40 jours avec faculté d'être prolongés deux fois de moitié moyennant le paiement d'un supplément de 100,0 chaque fois. Franchise de 30 kilos de bagages. Prix : 1re classe, 135 fr; 2e classe, 100 fr.

ALLER

Paris, départ 7 h. 15 soir, 9 h. 15 soir; Evian, arr. 7 h. 48 matin, 11 h. 01 matin.

RETOUR

Evian, départ midi 46, 5 h. 53 soir; Evian, arr. 4 h. 55 matin, 6 h. 50 matin.

De PARIS à BERNE et à INTERLAKEN

(viâ Pontarlier-Neuchâtel), délivrés jusqu'au 15 octobre et donnant droit d'arrêt dans toutes les gares du parcours. Valables pour tous les trains. (Les trains de nuit comprennent un sleeping-car). Durée de validité 60 jours. Franchise de 30 kilos de bagages sur tout le parcours.

Prix : Paris à Berne, 1re classe 113 fr. 50; 2e classe 85 fr. 50; Paris à Interlaken, 1re classe 127 fr. 25; 2e classe 97 fr. 15.

ALLER

Paris, départ 8 h. 50 matin, 7 h. soir; Berne, arrivée 9 h. 50 soir, 7 h. 05 matin; Interlaken, arr. 11 h. 20 matin.

RETOUR

Interlaken, départ 5 h. 25 mat., 3 h. 30 soir; Berne, dép. 11 h. 10 mat., 7 h. 10 soir; Paris, arr. 11 h. 52 soir, 6 h. 50 matin.

On peut se procurer des billets à la gare de Paris P.-L.-M., dans les succursales de la Compagnie et dans les bureaux des agences : Wagons-lits, 3, place de l'Opéra; Lubin, boulevard Hauss